

5) introduire un contrepoids à la tendance à la saturation des écrans, notamment des grandes villes, par un nombre restreint de films

Lors des auditions, des suggestions ont été émises pour mobiliser l'outil des engagements de programmation au service d'un tel objectif :

L'AFCAE propose que les opérateurs s'engagent à limiter, zone par zone, le nombre de leurs écrans pouvant être consacrés pendant les deux premières semaines d'exploitation à des films de la diversité, porteurs au regard du plan de sortie envisagé.

L'ACID propose de limiter le nombre maximum de séances occupées par un même film, toutes versions confondues, par bassin de population, avec, dans le cas de Paris, une double limitation par quartier et sur la ville.

Ce type de proposition présente de l'intérêt puisqu'il vise à protéger l'intérêt général dans une économie de l'exploitation très concentrée.

20. Dans cet esprit, le phénomène de saturation des écrans, globalement comme spécifiquement au sein des opérateurs concernés, pourrait utilement faire l'objet d'une analyse du CNC pour asseoir sur des bases chiffrées le dialogue au sein de la profession.



Jeanne SEYVET
Médiatrice du cinéma